# 

* Datum : 12-12-2011
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2011746092
* Auteur :

Suivant acte dressé au greffe du tribunal de ce siège le 1
er décembre 2011 :
M. Grégoire, Nicolas, né à Charleroi (D 1) le 29 mai 1982, domicilié à 7170 Manage, rue Emile Rousseau, agissant en qualité de tuteur de :
Parizel, Baptiste Sylvain, né à Mons le 15 février 2011, domicilié avec son tuteur,
le comparant, ès dites qualités, dûment habilité aux fins des présentes, par ordonnance de M. le juge de paix du canton de Boussu, en date du 28 septembre 2011, et dûment habilité aux fins des présentes par ordonnance du même juge de paix cantonal, en date du 15 novembre 2011, que nous annexons, ce jour, au présent acte en simple copie,
le comparant, ès dites qualités, agissant comme dit ci-dessus, nous a déclaré accepter, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Grégoire, Catherine Marie, née à Charleroi le 17 juin 1985, en son vivant domiciliée à Quiévrain (Baisieux), rue Jules Ansiau 216, et décédée le 12 juin 2011 à Mons (Spiennes).
Les créanciers et légataires sont invités à faire connaître, par avis recommandé, leurs droits dans un délai de trois mois à compter de la date de la présente insertion.
Cet avis doit être adressé à Me Hamaide, Antoine, notaire de résidence à 7000 Mons, rue des Telliers 4.
Le greffier délégué, (signé) V. Segers.